

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE
POLYNÉSIE FRANÇAISE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LIBERTE - ÉGALITE - FRATERNITE
DES ILES SOUS-LE-VENT

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 70/22 du 29 août 2022

Autorisant le Maire à signer les baux relatifs à l'opération « 3^{ème} tranche de la 5^{ème} phase de bétonnage des servitudes ».

Convocation N° 238/22 du 23 août 2022	L'an deux mille vingt et deux, le 29 du mois d'août, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Thomas MOUTAME, Maire.															
	Membres	Présence	Absent	Donne pouvoir à												
Date d'affichage de la convocation 23 août 2022	1. M. MOUTAME Thomas	X														
	2. Mme. MANEA épouse TAEA Jeannette	X														
Date d'affichage de la délibération 30 AOÛT 2022	3. M. ROOPINIA Myron, Tu	X														
	4. Mme. AHARA épouse RUA Lilliane	X														
Nombres de conseillers : 27	5. M. LACHAUX Gérald	X														
	6. Mme. TAAE épouse TEPU Naïva		X	Donne procuration à Mme. TAEA Jeannette, 1 ^{ère} adjointe au Maire												
<table border="1"> <tr> <td>En exercice</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Quorum</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Représentés</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Votant</td> <td>26</td> </tr> </table>	En exercice	27	Quorum	14	Présents	15	Absents	12	Représentés	11	Votant	26	7. M. HIRO Toni, Teturaiponi, Pierre	X		
	En exercice	27														
Quorum	14															
Présents	15															
Absents	12															
Représentés	11															
Votant	26															
8. Mme. GODFREY Marie-Louise, Ilona, Carmen, Miri	X															
Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) Mme. RUA Lilliane, 3 ^{ème} adjointe au Maire	9. M. SMITH James, Maui		X	Donne procuration à M. ROOPINIA Myron, 2 ^{ème} adjoint au Maire												
	10. Mme. HAOATAI épouse TUIHANI Vahinetua, Virginia		X													
	11. M. TERIIPAIA Stergios		X	Donne procuration à M. HIRO Toni, 6 ^{ème} adjoint au Maire												
	12. Mme. TAIRIO épouse TEIKITUTOUA Jeannime		X	Donne procuration à Mme. RUA Lilliane, 3 ^{ème} adjointe au Maire												
	13. M. SCHMIDT Carlos, Jean, Haurai		X	Donne procuration à Mme. GODFREY Marie-Louise, 5 ^{ème} adjointe au Maire												
	14. Mme. SANQUER épouse GOUPIL Juliana, Hermina, Française		X	Donne procuration à M. LACHAUX Gérald, 4 ^{ème} adjoint au Maire												

Délibération municipale n° 70/22 du 29 août 2022

Autorisant le Maire à signer les baux relatifs à l'opération « 3^{ème} tranche de la 5^{ème} phase du programme de bétonnage des servitudes »

	15. M. TEROU A PEU Maurice, Eria	X		
	16. M. TERIIHAUNUI Hiomai	X		
<p>Sens du vote :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Unanimité</p> <p>Adoption 26</p> <p>Rejet 0</p> <p>Majorité</p> <p>Nombre voix « Pour »</p> <p>Nombre voix « Contre »</p> <p>Nombre voix « Abstention »</p>	17. Mme. TUHEIAVA épouse TAUATITI Odette		X	Donne procuration à M. TEFAAITE Etienne, conseiller municipal de Opoa
	18. M. BECQUET Patrick		X	Donne procuration à TERIIHAUNUI Hiomai, conseiller municipal de Avera
	19. M. SMITH Tilly		X	
	20. M. EBB Moïse	X		
	21. Mme. PUNAA épouse AHUTORU-NEUFFER Rosina		X	Donne procuration à M. EBB Moïse, Maire délégué de Opoa
	22. M. TEFAAITE Daniela	X		
	23. Mme. MARAHITI Ariana	X		
	24. M. RUAMUTU Iapheta		X	Donne procuration à M. TEFAAITE Daniela, 8 ^{ème} adjoint au Maire
	25. M. TEFAAITE Etienne	X		
	26. Mme. MOU KAM TSE épouse MASSE Armelle, Moeata	X		
	27. M. BUTSCHER Roland	X		

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, modifiée par les lois n° 2007-1720 du 7 décembre 2007 et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 ;
- Vu** le décret n° 2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** la délibération n°70/22 du 29 août 2022 approuvant l'opération « 3^{ème} tranche de la 5^{ème} phase de bétonnage des servitudes », son dossier technique et son plan de financement ;
- Vu** le projet de bail ;
- Ouï** l'exposé du Maire.

Considérant le nouveau projet de bétonnage de servitudes.

Délibération municipale n° 70/22 du 29 août 2022

Autorisant le Maire à signer les baux relatifs à l'opération « 3^{ème} tranche de la 5^{ème} phase du programme de bétonnage des servitudes »

Ouï l'exposé du Maire.

Considérant le nouveau projet de bétonnage de servitudes.

Considérant l'obligation légale d'établir des baux avec les propriétaires avant toute intervention sur les voiries privées.

Après en avoir délibéré dans sa séance du 29 août 2022.

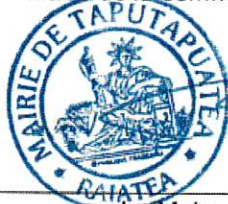
ADOPTE

- Article 1^{er}** : Le projet de bail relatif à l'opération « 3^{ème} tranche de la 5^{ème} phase de bétonnage de servitudes » est approuvé.
- Article 2** : Le Maire est autorisé à signer les baux avec les propriétaires des voiries privées.
- Article 3** : Conformément aux dispositions des articles 421-1, 421-4 et 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.
- Article 4** : Le Maire et le Trésorier des îles Sous-le-Vent sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et affichée partout où besoin sera.

Fait et délibéré le 29 août 2022.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

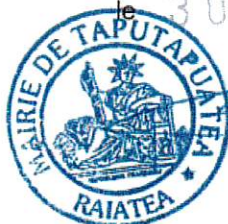
Maire de la commune de TAPUTAPUATEA



Le Maire de Taputapuatea atteste,
sous sa responsabilité, que le présent acte
a été transmis à la Subdivision administrative
des îles Sous-le-Vent

le **30 AOUT 2022**
et notifié à l'intéressé(e) ou publié

le **30 AOUT 2022**



Le Maire

Délibération municipale n° 70/22 du 29 août 2022

Autorisant le Maire à signer les baux relatifs à l'opération « 3^{ème} tranche de la 5^{ème} phase du programme de bétonnage des servitudes »

1954 10 10